



MONT-CARMEL

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 2019

À une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Mont-Carmel, tenue ce septième jour d'octobre deux mille dix-neuf à dix-neuf heures trente, au lieu habituel des réunions du conseil, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec, à laquelle séance régulière sont présents :

Monsieur le Maire Pierre Saillant

Mesdames les conseillères : Colette Beaulieu, Cindy Saint-Jean,
Réjeanne Raymond Roussel

Messieurs les conseillers : Lucien Dionne, Lauréat Jean

Est absente madame la conseillère Karine Saint-Jean

1. Ouverture

Formant quorum sous la présidence de monsieur Pierre Saillant maire; madame Maryse Lizotte directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire. Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19h30.

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2019

4. Correspondance

5. Gestion financière

5.1 Approbation des dépenses et autorisation de paiements

5.2 Demande de dons commandites et renouvellement d'adhésion

5.3 Autoriser la signature du contrat pour la concession de la patinoire pour la saison 2019-2020

5.4 Autoriser la demande de soutien financier au Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein-air – Sentier culturel, Place de la sculpture

5.5 Approuver les budgets révisés de la Société de l'Habitation du Québec

6. Nouvelles affaires

Proclamer Mont-Carmel municipalité alliée contre la violence conjugale

7. Dépôt de documents

8. Période de questions

9. Levée de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

143-2019 IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Lauréat Jean
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire tel que proposé.

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2019

Les membres du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2019, dans les délais prévus, affirment qu'ils en ont pris connaissance et renoncent à sa lecture.

144-2019 IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Colette Beaulieu
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'ADOPTER, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2019.

4. Correspondance

Madame Maryse Lizotte, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait la lecture de la correspondance qui a un intérêt public à la demande du président d'assemblée.

5. Gestion financière

5.1 Approbation des dépenses et autorisation de paiements

145-2019 IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Réjeanne Raymond Roussel
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'APPROUVER les dépenses de septembre 2019, tels que détaillés à la liste suggérée ci-après annexée, à savoir :

Total des salaires :	21 337.61\$
Total des incompressibles :	16 467.94\$
Total des comptes à payer :	142 289.43\$
Grand total :	<u>180 094.98\$</u>

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière à en effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes.

5.2 Demande de dons commandites et renouvellement d'adhésion

Après étude des demandes reçues;

146-2019 IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Cindy Saint-Jean
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'AUTORISER les demandes suivantes:

Musée régional de Kamouraska, souper spectacle 35\$
Société du Roman policier de Saint-Pacôme, souper et gala 60\$
Fondation de l'Hôpital et Club Lions La Pocatière, souper annuel 125\$
Fondation André Côté, adhésion 20\$
Dansothon Opération Enfant Soleil-Familiprix Saint-Pascal, 50\$

5.3 Autoriser la signature du contrat pour la concession de la patinoire pour la saison 2019-2020

CONSIDÉRANT l'appel de candidature parut dans le bulletin municipal ;

CONSIDÉRANT la candidature reçue ;

147-2019 IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Colette Beaulieu
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'ACCORDER la concession de la patinoire de Mont-Carmel pour la saison 2019-2020 à monsieur Welley Roussel;

D'AUTORISER madame Maryse Lizotte, directrice générale secrétaire-trésorière à signer le contrat pour un montant de 495\$ par semaine.

5.4 Autoriser la demande de soutien financier au Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein-air – Sentier culturel, Place de la Sculpture

ATTENDU QUE la municipalité de Mont-Carmel désire mettre à niveau et finaliser la Place de la Sculpture du Sentier Culturel;

148-2019 IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Lucien Dionne
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE la municipalité de Mont-Carmel autorise la présentation du projet Sentier Culturel - Place de la Sculpture au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air;

QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité de Mont-Carmel à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

QUE la municipalité de Mont-Carmel désigne madame Maryse Lizotte, directrice générale comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

5.5 Approuver les budgets révisés de la Société de l'Habitation du Québec

149-2019 IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Lucien Dionne
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE le conseil municipal approuve les budgets révisés de la SHQ des 8 mars, 21 mai et 13 juin 2019.

6. Nouvelles affaires

Proclamer Mont-Carmel municipalité alliée contre la violence conjugale

ATTENDU que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons de femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Il est résolu de proclamer Mont-Carmel municipalité alliée contre la violence conjugale.

7. Dépôt de documents

Dépôt du rôle triennal d'évaluation pour les années 2020-2021-2022

8. Période de questions (ouverture à 19h50 - fermeture à 20h03)

La période de question a eu lieu, mais n'a nécessité aucune décision de la part du conseil.

9. Levée de la séance

Tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été considérés,

150-2019 IL EST PROPOSÉ monsieur le conseiller Lauréat Jean
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

DE LEVER la séance à 20h04.

Pierre Saillant, maire

Maryse Lizotte directrice générale
Secrétaire-trésorière

Je, Pierre Saillant, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142.2 du Code municipal.

Initiales